



Suite aux récents événements, afin de protéger les personnes fragiles et d'éviter la fréquentation des lieux susceptibles de contribuer à la propagation du virus, voici les premières informations de la municipalité :

- **Tous les services périscolaires** (restaurant scolaire, garderie et centre de loisirs) seront fermés jusqu'à nouvel ordre.
- **L'aménagement des bureaux de vote** va être adapté avec la mise en œuvre de mesures préventives transmises par les autorités afin de garantir le bon déroulement des opérations de vote pour les élections municipales de ce dimanche 15 mars.

Il est recommandé de :

- Venir voter à des heures de faible affluence : 8h-10h / 13h-14h ;
 - De vous laver les mains avant et après le vote : un lavabo et du savon ainsi que du gel hydro alcoolique seront à disposition ;
 - Présenter visuellement votre pièce d'identité lors de votre entrée au bureau de vote ;
 - Eviter tout contact physique et tout rassemblement ;
 - De vous munir d'un stylo à encre bleue ou noire indélébile.
-
- **La médiathèque sera fermée** au public à partir de lundi 16 mars et ce jusqu'à nouvel ordre.

 - **Les réservations de salle(s) et de matériel(s)** sont suspendues jusqu'aux nouvelles directives.

Nous communiquerons sur notre site internet <https://www.mairie-hanvec.fr>

Merci de votre compréhension

A Hanvec, le 13 mars 2020

Le maire, Marie-Claude MORVAN